

Séance d'info

Non-obligatoire



Pratique préalable

Ad minima 800/400 heures ; mais la moitié des heures **nécessaires**
avant le test
Validité 2 ans pour se présenter au test d'aptitudes



Constitution du dossier

Liste des pièces :

- Bulletin d'inscription (au test) dûment renseigné, daté et signé
- Curriculum vitae
- Copie des titres, certificats, diplômes obtenus
- Extrait du casier judiciaire de moins de 6 mois
- Certificat médical sur papier en-tête **esede** de moins de 6 mois
- Pour les personnes nécessitant des mesures DYS, certificat médical de moins de 2 ans
- Récépissé attestant du règlement de frs. 150.-
- Pour les parcours en 3 ans : attestation ou rapport de pratique préalable
- Les personnes n'ayant pas réalisé la formation permettant d'entrer en formation en français doivent attester d'un niveau de français B2



Test d'aptitudes

Test écrit sur la base de 3 thèmes (textes à lire au préalable)
(en cas de mesures DYS, présenter un certificat de moins de 2 ans)



Confirmation d'admission

Validité 5 ans
Courier postal de confirmation



Inscription à la formation

- Formulaire de demande d'inscription à la formation complété
- Photo passeport
- Copie carte AVS
- Pour les parcours en emploi : copie du contrat de travail ou à défaut promesse d'engagement
- Pour les parcours en 3 ans : rapport de pratique préalable